

## Journée châteaux de la Loire, sur les pas de Balzac

Une journée culturelle avec un conférencier Intermèdes

Séjour un jour 1 journée

*Les informations relatives à ce voyage (visites, transport et prix) sont valides à la date du 25/10/2023 et ne sont pas contractuelles. Des modifications peuvent être apportées ultérieurement et vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ.*



« En gravissant une crête j'admire pour la première fois le château d'Azay diamant taillé à facettes serti par l'Indre monté sur des pilotis masqués de fleurs. » Ainsi **Balzac** dépeint le **château d'Azay-le-Rideau** dans son roman *Le Lys dans la vallée*. Azay, chef-d'œuvre de la Renaissance, tout de grâce et de finesse, repose sur une île au milieu de l'Indre. Sur les pas d'Honoré de Balzac, vous découvrirez aussi tout près le **château de Saché** dans lequel le romancier venait se retirer pour écrire, loin du tumulte de la vie parisienne. *Le Père Goriot*, *Le Lys dans la vallée* et bien d'autres œuvres furent ainsi

rédigées en ce lieu devenu musée dédié à l'auteur. Les meubles, collections, souvenirs restituent à merveille l'atmosphère du XIXe siècle tout en évoquant la vie et l'œuvre de Balzac.

### Quelques points forts :

- l'accompagnement pour la journée d'un conférencier Intermèdes expérimenté ;
- deux châteaux majeurs au programme : Azay-le-Rideau et Saché ;
- le déjeuner inclus ;
- le transport en train pour optimiser votre journée ;
- un groupe maximum de 20 personnes avec audiophone inclus pour la journée.

### Journée 1

#### Train Paris / Saint-Pierre-des-Corps, Saché

Départ de Paris en train pour Saint-Pierre-des-Corps.

Nous débuterons cette journée par un site des plus balzacien : **Saché**. De 1823 à 1837, Balzac fit des séjours prolongés au **château de Saché**. Il y écrivit une bonne part de son œuvre (*Louis Lambert*, *Le père Goriot*, *La recherche de l'Absolu*, *Le lys dans la vallée*) et s'inspira des châteaux environnants ainsi que des paysages de la vallée de l'Indre. Le château du XVIe siècle, remanié au XVIIIe, abrite un **musée Balzac** qui présente les manuscrits de l'écrivain et divers objets en rapport avec son œuvre. Saché fut également, de 1955 à sa mort en 1976, le lieu de résidence d'Alexandre Calder : nous verrons, sur la place de l'église, le stable qu'il offrit à la commune.

Déjeuner au restaurant.

Cet après-midi, nous visiterons le **château d'Azay-le-Rideau**, miracle fragile d'équilibre et de grâce, posé sur son miroir d'eau où les mâchicoulis et les très fins toits en poivrière des tourelles, encore gothiques, s'allient avec les délicates lucarnes, la grande loggia de l'escalier, les pilastres et un décor sculpté Renaissance peuplé de salamandres et d'hermines. Considéré comme le plus féminin des châteaux de la Loire, c'est un chef-d'œuvre de la première Renaissance que l'écrivain Henry James, apprécia également.

Transfert à la gare de Saint-Pierre-des-Corps pour prendre le train retour pour Paris. Arrivée dans la soirée.

### Départ du 8 novembre 2023 (1 journée)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

## Conférencier

Marie-Edith de la Fournière. Diplômée d'histoire, d'arts plastiques et d'économie, et guide-conférencière nationale.

Tarifs	
Journée avec conférencier	280,00 € / personne

## Transport en train

Départ	Arrivée
<b>Paris Montparnasse</b> 08/11/2023 - 09:15	<b>Saint Pierre des Corps</b> 08/11/2023 - 10:13
<b>Saint Pierre des Corps</b> 08/11/2023 - 20:19	<b>Paris Montparnasse</b> 08/11/2023 - 21:23

La réservation des trains ne pouvant se faire que 3 mois avant le départ, nous pouvons être amenés à modifier les horaires et l'itinéraire du voyage, en fonction des disponibilités au moment de la réservation. D'autre part, certains trains ne sont pas réservables en groupe (Ouigo, TER, "intercités 100% éco" par exemple). Si les horaires mentionnés à titre indicatif devaient être modifiés, nous vous en informerions

### Ces prix comprennent :

- le trajet aller et retour en train en seconde classe Paris / Saint-Pierre-des-Corps (possibilité de voyager en 1ère classe moyennant supplément : nous consulter) ;
- les transferts en autocar privé ;
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes ;
- le déjeuner, hors boissons ;
- les entrées pour les visites mentionnées ;
- un système audio avec oreillettes ;
- l'assurance assistance-rapatriement.

### Ces prix ne comprennent pas :

- les boissons ;
- les pourboires usuels aux guides et chauffeurs ;
- les dépenses d'ordre personnel ;
- l'assurance annulation, bagages et interruption de séjour.

## Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

### **Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne \* : 5,5 % du prix du voyage**

#### **Annulation**

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

#### **Bagages**

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

#### **Interruption de voyage**

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit).

**Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.**

## **Garantie multirisque extension épidémies \* : 4,74 % du prix du voyage**

### **Annulation**

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

### **Bagages**

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

### **Interruption de voyage**

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

**Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.**

## **Garantie multirisque \* : 3,95 % du prix du voyage**

### **Annulation**

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

### **Bagages**

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

### **Interruption de voyage**

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

**Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.**

## **Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire \* : 2 % du prix du voyage.**

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, **à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.**

\* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet [www.intermedes.com](http://www.intermedes.com), ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

## Informations pratiques

---

### France

**Formalités pour les ressortissants français** : il est nécessaire de vous munir d'une carte d'identité en cours de validité.

**Visites** : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

**Repas inclus au programme** : nous privilégions, dans la mesure du possible, les menus comportant des spécialités locales et/ou de saison. Il peut arriver toutefois que les choix de restauration soient limités et nous conduisent à sélectionner des menus moins traditionnels.

Par ailleurs, afin d'optimiser le temps dédié aux visites, nous prévoyons généralement des formules deux plats aux déjeuners et trois plats aux dîners.

### Prévisions météorologiques

Nous vous conseillons de consulter les prévisions météorologiques la veille de votre départ sur le site de **la chaîne météo** ou de **météo France**.

### Informations voyageurs : sécurité et situation sanitaire

Pour chaque pays, le **ministère des Affaires Étrangères** (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé.

Nous vous recommandons fortement de consulter ces sources d'information régulièrement, jusqu'à la veille de votre départ. Nous tenons également ces fiches à votre disposition sur simple demande au 01 45 61 90 90.

## Bibliographie

---

### France

#### Histoire

- *Histoire de France* - J. Carpentier, F. Lebrun - Point
- Toute la collection Histoire de France par Belin sous la direction de Joël Cornette en 13 volumes (auteurs différents à chaque volume)
- *Histoire des Gaules : VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.* - C. Delaplace, J. France - Armand Colin
- *Regard sur la Gaule* - C. Goudineau - Errance
- *La France Gallo Romaine* - M. Monteil - Editions La Découverte
- *Les origines franques, Ve - IX<sup>e</sup> siècle, "Nouvelle histoire de la France médiévale", t.1* - S. Lebecq - Le Seuil
- *La Guerre de Cent ans* - P. Contamine - P.U.F.
- *Temps de crises, temps d'espairs (XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle), Nouvelle histoire de la France médiévale, vol.5* - A. Demurger - Seuil
- *Saint Louis* - J. Le Goff - Gallimard
- *La Papauté à Avignon* - Y. Renouard - P.U.F.
- *Histoire de la France. Absolutisme et lumières, 1652 - 1783* - J. Cornette - Hachette
- *Révolution et empire 1783 - 1815* - J.P. Jessenne - Hachette
- *La Révolution française et l'Empire* - H. Leuwers - P.U.F.
- *La Révolution française, 1789 - 1799 : une histoire sociopolitique* - J.C. Martin - Belin sup. Histoire.
- *La France des Lumières* - D. Roche - Fayard
- *Petite histoire d la France de la Belle époque à nos jours* - A. Prost - Armand Colin
- *La France de 1914 à nos jours* - J. F. Sirinelli - P.U.F.
- *Histoire culturelle de la France* (direction avec Jean-Pierre Rioux) - J. F. Sirinelli - 4 volumes - Éditions du Seuil

#### Arts

- *L'art roman en France* - E. Vergnolle - Flammarion
- *L'art monumental de la France : le XI<sup>e</sup> siècle* - E. Vergnolle - Pindar Press
- *L'Art gothique* - A. Erlande-Brandenburg - Citadelles & Mazenod
- *France 1500 : Entre Moyen-âge et Renaissance* - E. Taburet-Delahaye - RMN
- *Art et architecture en France 1500-1700* - A. Blunt - Macula
- *L'art en France de la Renaissance aux Lumières* - M. C. Heck - Citadelles & Mazenod

- *L'art du XVIIIe siècle, peinture et sculpture en France, 1700-1789* - M. Levy - Flammarion
- *L'art de France : De la Renaissance au siècle des Lumières 1450-1770* - J. M. Perouse de Montclos - Menges
- *Les Châteaux du Val de Loire* - J. M. Pérouse de Montclos et R. Polidori - Éditions Place des Victoires
- *Histoire de l'Impressionnisme* - J. Rewald - Albin Michel
- *Impressionnisme, les origines 1859-1869* - RMN
- *L'impressionnisme et le paysage français* - RMN
- *L'Art contemporain en France* - C. Millet - Flammarion